



Faymonville, le 07 février 2024

Opération de Développement Rural – Aubel
Compte rendu de la CLDR du 06 février 2024
Retour priorisation des projets

Présences :

Citoyens			
BECKERS Francis	P	HUPPERTS Céline	
BECKERS Albert	P	KALAVASSIS Isabelle	Démission
BIET Anne-Françoise		LOHR Philippe	
BOVY Nicolas	P	MATHIEU Patrick	P
CALIFICE Jean-Philippe	P	MEECKERS Justine	Démission
DONOLO Rosana	P	PESSER Pierre	
DUBOIS Jean-Rémy	P	PIRON Jean-Marc	
EL BOUJALLOUKI Brahim		SABATIER Adrien	
ERNENS Anne		STASSEN Béatrice	
GALOPIN Jean-François		STASSEN Jean-Pierre	P
GILLIQUET Mickaël		STEFFENS Brigitte	Démission
GIROUL Chantal		TAETER Cynthia	
GOUVARS Bernard	P	WEUSTEN Martine	P
HICK Anne-Françoise		WILLEM Vincent	Démission
HOUBEN Teddy		GERON David	P
¼ communal			
DEBOUNY Frédéric		PEREE Kathleen	P
DORTHU Benoît	P	MEURENS Martine	P
LEUTHER Benoît	P	STASSEN Léon	P

Pour le bureau d'études Lacasse-Monfort : Cécile Romand, auteur de programme.

Pour la FRW : Sarah Maquet et Rosine Bronlet, agentes de développement.

1. ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Rosine Bronlet remercie les membres présents pour leur participation et présente l'ordre du jour de la soirée.

2. DÉROULEMENT DE LA SOIRÉE

- Accueil des membres et validation du compte rendu (du 13/12/2023)
- Présentation des résultats de la priorisation de la CLDR
- Présentation des remarques du Collège
- Remarques SPW
- Priorisation finale
- GTs projets : BiodiverCité et Sentier
- Droit de tirage 23-27 et BeWapp
- 2Tonnes
- Suites (agenda)

3. VALIDATION DU COMPTE RENDU

Le compte rendu de la septième CLDR est approuvé à l'unanimité. L'ensemble des comptes rendus et les différents documents de travail sont consultables via ce lien : www.aubeljeparticipe.info/pagepriveecldr

4. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE LA PRIORISATION DE LA CLDR (FRW)

Rosine Bronlet présente le top 6 des projets priorisés par la CLDR :

- 1) Création de logements tremplins et de leur réseau de chaleur (28 points)
- 2) Création d'une aire d'accueil pour camping-cars (24)
- 3) Création d'un potager communautaire dans le centre d'Aubel (21)
- 4) Création, optimisation et valorisation des points d'intérêt des balades d'Aubel (21)
- 5) Actions de sensibilisation et de mobilisation par et pour les citoyens aux questions de l'environnement (21)
- 6) Recensement des zones de biodiversité et des sites d'intérêts biologiques (21)

Elle précise qu'en troisième position, 4 projets sont *ex aequo*, avec 21 points chacun.

Le reste de la priorisation est ensuite présenté, par ordre décroissant des points obtenus :

- 7) Production d'électricité au niveau local via un projet de biométhanisation (19)
- 8) Mise en place d'un Community Land Trust (17)
- 9) Liaisons cyclo-piétonnes intercommunales (16)
- 10) Créations de voies lentes (16)
- 11) Aménagement de la L38 et de ses abords (15)
- 12) Maison de village à St-Jean-Sart (14)
- 13) Valorisation du petit patrimoine (12)
- 14) Abords des arrêts de bus dans les hameaux (12)
- 15) Aménagement des espaces publics autour de la locomotive (11)
- 16) Espaces de convivialité extérieurs à Aubel (11)
- 17) Acquisition de terrains agricoles (11)
- 18) Création d'un espace pour les jeunes (10)
- 19) Création d'un atelier rural (10)
- 20) Soutien à l'usage du vélo (9)
- 21) Espaces de convivialité extérieurs à La Clouse (7)
- 22) Aménagements des espaces barbecue (7)

- 23) Mise en place d'activités intergénérationnelles (6)
- 24) Encouragement du multilinguisme (6)
- 25) Implication des Aubelois dans l'accueil des nouveaux arrivants (5)
- 26) Évènement annuel des futurs entrepreneurs (5)
- 27) Espaces sportifs et récréatifs à Aubel (2)
- 28) Actions en faveur du bocage (0)

Précisions à propos du vote :

Elle indique que 5 implications personnelles valaient pour 2 points, que les projets votés en lot 1 en valaient 2 et ceux en lot 2 un seul, et que les projets coup de cœur valaient pour 2 points également.

Chaque projet a été voté au minimum une fois. Les 4 projets *ex aequo* en 3^e position sont tous immatériels.

5. PRÉSENTATION DES REMARQUES DU COLLÈGE

Benoit Dorthu explique que le bureau d'étude et la FRW sont venus présenter la pré-priorisation de la CLDR et le Collège a repris les remarques pour leur priorisation. Il présente les 4 projets matériels classés en Lot 1 par le Collège lors de leur réunion du lundi 05 février 2024.

- Espaces de convivialité extérieurs à Aubel (11)
- Logements tremplins (28)
- Camping-cars (24)
- Voies lentes (16)

Ceux-ci ont été faits en fonction des remarques du SPW.

6. REMARQUES DU SPW-ARNE

Benoit Dothu, Benoit Leuther, l'auteur et la FRW ont eu une réunion avec Bernadette Franck et Céline Delage le 01^{er} février. Elles sont respectivement du bureau extérieur de Huy et de la centrale de Namur du SPW – ARNE dans le service du développement rural. Elles ont apporté des explications supplémentaires sur certains projets ainsi que sur leur subsidiarité en développement rural.

Les remarques les plus importantes sont :

- Les logements tremplins ne sont pas subsidiés deux fois sur la même parcelle (il y a donc seulement un plafond)
- Les CLT ne sont pas subsidiés en développement rural
- La démolition de l'ancien Bailou peut être repris en développement rural si un espace de convivialité y est créé.
- La mobilité douce ne doit pas spécifiquement être en site propre pour être subsidiée
- Le recensement de la biodiversité peut être subsidié en temps qu'étude

7. PRIORISATION FINALE DE LA CLDR

Sarah Maquet soumet, avec la priorisation du Collège et de la CLDR, une proposition quant au classement des projets dans les 3 lots :

1

Espaces de convivialité extérieurs à Aubel

Camping-cars

Potager communautaire

Questions de l'environnement

Logements tremplins

Voies lentes

Points d'intérêt des balades

Zones de biodiversité et sites d'intérêt biologique

2

Mise en place d'un CLT

Aménagement de la L38 et de ses abords

Valorisation du petit patrimoine

Espaces publics autour de la locomotive

Production d'électricité - biométhanisation

Liaisons cyclo-piétonnes intercommunales

Maison de village à Saint-Jean-Sart

Abords des arrêts de bus dans les hameaux

Acquisition de terrains agricoles

3

Création d'un espace pour les jeunes

Soutien à l'usage du vélo

Aménagements espaces barbecue

Encouragement du multilinguisme

Événement annuel futurs entrepreneurs

Actions en faveur du bocage

Atelier rural

Espace de convivialité extérieurs à La Clouse

Mise en place d'activités intergénérationnelles

Implication Aubelois accueil nouveaux habitants

Espaces sportifs et récréatifs à Aubel

Benoit Leuther rappelle que les lots ne sont pas figés, même une fois approuvés ils peuvent quand même bouger. Cécile Romand précise que les fiches du Lot 1 seront bien plus conséquentes (quinzaine de pages).

Remarques de l'auteur (Cécile Romand) :

- Lot 1 : espaces de convivialité extérieurs à Aubel :
Le bureau d'études rédige deux fiches : une première pour l'espace sur la parcelle de l'ancien Bailou, et une 2^e fiche pour les espaces de convivialité à Aubel (revitalisation centre Aubel + La Driesche 2)
- Actions en faveur du bocage (immatériel) : stratégiquement, elle l'aurait mis en lien avec le Parc du Bocage sans Frontières, qui mène aussi des actions en faveur du bocage, donc pour montrer qu'Aubel prévoit elle aussi des actions dans ce domaine (idem pour le GAL renouvelé). Des réunions ont lieu actuellement afin d'optimiser la synergie du travail des parcs paysagers, des CLDR et des GAL. Elle précise qu'au PAT, il est mieux de présenter ce projet en lot 1 pour le lier aux actions menées par le Parc Paysager.
- Création de voies lentes : au départ, les citoyens avaient identifié d'autres voies lentes à Aubel. Un travail sur carte va être proposé pour compléter les tracés. *In fine*, les fiches-projets seront ainsi un outil pour l'administration (base de données concrète).

Sarah Maquet propose aux membres de rencontrer la coordinatrice du Pays du Bocage sans Frontières lors d'une prochaine réunion à la CLDR, ce qu'ils acceptent volontiers.

Elle rappelle la possibilité de dupliquer la fiche-projet de logements tremplins avec deux localisations différentes, afin d'obtenir deux enveloppes budgétaires distinctes.

Un membre demande si les actions en faveur du bocage sont possibles sur terrain privé ? → Cécile Romand lui énonce toutes les possibilités : sensibiliser les agriculteurs, faire des plans/chartes paysagères, proposer des actions en faveur des plantations, de l'eau, → Les actions de cette fiche-projet concernent l'aide au Collège pour préparer l'appel à projets BiodiverCité, de l'information, ...

→ Benoit Leuther dit que les deux projets sont liés : le fait de recenser, c'est aussi pour le Parc Paysager. Sarah Maquet donne l'exemple du GT Mares à Limbourg, fonctionnant sans organisme derrière, qui a déjà recensé 160 mares.

Un membre demande si les subsides seraient uniquement acceptés pour le logement tremplin ou pour les autres aussi ? → Réponse : un subside plafonné à 510.000€ serait accordé. Une fiche-projet séparée sera faite pour les aménagements reliés à l'espace public, et la démolition des bâtiments actuels. Une seule enveloppe

budgétaire peut être accordée pour ce projet car les deux bâtiments de logements tremplins sont localisés au même endroit, donc ce n'est considéré que comme un seul projet (voire deux si création d'un espace de convivialité).

Autre possibilité proposée : dupliquer certaines fiches avec différentes localisations (ex : logement tremplin)

La FRW demande à la CLDR d'approuver cette proposition de priorisation finale des lots (faite sur base des résultats, des remarques du Collège et de Mesdames Franck et Delhage (SPW-Arne)), ou de la modifier.

→ À l'unanimité, sur base d'un vote à main levée, la CLDR approuve.

Ce choix sera envoyé au Collège après la réunion pour approbation finale. Une fois l'acte d'approbation officiel reçu, le bureau d'études pourra dès lors commencer son travail quant aux fiches.

8. GTS-PROJETS

Les GTs-Projet sont à lancer dès que possible. Ils diffèrent des GTs-Action, non nécessaires à l'élaboration du PCDR. Ces GTs permettront, entre autres, de finaliser les projets.

Les différents GTs-Projet à lancer rapidement sont les suivants :

- GT Mobilité
 - ✓ Création de voies lentes au sein des villages
 - ✓ Usage du vélo
- GT Aubel
 - ✓ Création d'espaces sportifs et récréatifs à Aubel
 - ✓ Création d'espaces de convivialité extérieurs à Aubel
 - ✓ Aménagements des espaces publics autour de la locomotive
 - ✓ Espace de convivialité au niveau du Bailou
- Les autres :
 - ✓ Création maison de village à Saint-Jean-Sart
 - ✓ Aménagements conviviaux au niveau des barbecues de la commune
 - ✓ Fiches immatérielles : multilinguisme et économie

Une réunion publique est à prévoir avec la population de Saint-Jean-Sart concernant la maison de village, cependant avant cela une réunion devra être prévue avec la jeunesse.

🗣️ (Question d'un membre) Le GT Mobilité peut-il aussi s'occuper des balades ?

👉 Réponse : oui, et il pourrait ensuite devenir un GT s'occupant du recensement des balades (GT Action).

La FRW demande aux membres présents de venir s'inscrire, à la fin de la réunion, via un formulaire, dans les groupes de travail qui les intéressent. Si d'autres personnes veulent s'inscrire, elles peuvent nous envoyer un mail.

🗣️ (Question d'un membre) Sur combien de semaines est réparti le travail à fournir ?

👉 Réponse : si on invite des personnes extérieures (réunions publiques), absolument avant le 31 mai. L'appel au public pour les riverains est vraiment souhaité par le bureau d'études.

🗨️ (Question d'un membre) De qui émane l'idée de projet à Saint-Jean-Sart ?

↳ Réponse : Benoit Dorthu dit que ça émane de la CLDR, et la jeunesse du village n'est pas au courant, c'est pour ça qu'il faut leur en parler. Cécile Romand dit qu'ils voient dans beaucoup de communes des associations refusant ce type de projet car ils veulent garder leur indépendance. La CLDR peut néanmoins leur proposer. Un PCDR c'est 10 ans min, donc même si la fiche pose problème pour St-Jean-Sart, on peut la garder non localisée pour un lot futur et dans un autre village, pour que l'opportunité reste dans le PCDR lorsque celui-ci sera approuvé.

Benoit Leuther propose de créer un **GT St-Jean-Sart**, pour parler à ces habitants. Il faut d'abord informer le président et le comité de la jeunesse, ainsi que quelques autres habitants-clés, pour leur demander leur avis. Ensuite, consulter la population, pour éviter qu'elle ne l'apprenne par la jeunesse.

Cécile Romand revient sur la **communication** qui va devenir très importante à partir de maintenant. Il faut faire les choses dans l'ordre, essayer de communiquer au max pour que les gens ne s'affolent pas. Les fonctionnaires de la région qui signent les permis sont de plus en plus vigilants aux modifications paysagères et aux nuisances pour les riverains. Si les riverains sont concertés et au courant, ça passera beaucoup mieux.

- ➔ Sarah Maquet propose de faire **deux réunions** : une première avec les membres intéressés et la jeunesse, et une seconde avec les riverains.
- ➔ Benoit Dorthu dit qu'il faut porter d'autres projets en lot 1 avant celui-là car on n'en est pas encore du tout à l'étape de la concrétisation. Cécile Romand rappelle que lorsque la fiche sera activée, il y aura des modifications certes, mais les diagnostics effectués sont souvent fiables dans le temps. Même si ce projet n'est pas prioritaire, il est important de connaître la situation de tous quoi qu'il en soit.

Benoit Dorthu insiste plutôt sur le fait de rencontrer les riverains de l'ancien Bailou, que la CLDR devrait rencontrer prochainement. Cécile Romand affirme que ces riverains pourraient effectivement être dérangés par les nuisances engendrées par l'espace de convivialité.

GT BIODIVERCITÉ

Sarah Maquet propose aux membres intéressés de rejoindre ce GT. Elle mentionne l'appel à subsides BiodiverCité, pour lequel il faudra faire une réunion pour discuter et trouver de nouvelles idées pour 2024 (fin mars – début avril).

Elle propose d'ouvrir le GT à tout le monde (communication via Facebook), pour expliquer aux citoyens ce qui a été fait en 2022-23 et avoir plus d'idées pour 2024. Elle demande l'accord des membres de ce GT, qui acceptent.

Ce GT pourrait par la suite réaliser les actions liées à la biodiversité, comme recenser les zones importantes en biodiversité (GT action).

9. DROIT DE TIRAGE 23-27 ET BEWAPP

Droit de tirage 2023-2027 :

L'arrêté Ministériel de Madame Tellier du 17 novembre 2023 stipule la subvention accordée aux autorités communales wallonnes pour la mise en œuvre et le renforcement de projets de plantation de ligneux indigènes.

Selon l'annexe 1, Aubel bénéficie de **24.297€** de subvention (alloués jusqu'au 31 décembre 2027). Si les montants ne sont pas justifiés, il faut rembourser.

Nécessité de créer une réunion publique avec les citoyens (limites : pas de vergers, ni de (mini)forêt, pas de terrain privé). Toute la plantation est prise en compte (entretien, mains d'œuvre, matériaux).

Plus d'information : <http://biodiversite.wallonie.be/fr/droit-de-tirage-ligneux-indigenes.html?IDC=6636>

Be WaPP :

Il s'agit d'une opération de grand nettoyage, dont l'objectif commun est de ramasser les déchets qui jonchent nos rues, nos chemins de campagne, nos rivières, etc. pour améliorer le cadre de vie de la Wallonie.

En 2024, elle aura lieu du 21 au 24 mars. Les inscriptions pour le « grand public » ont lieu du 12 février au 13 mars, et celles pour les Ambassadeurs de la Propreté se tiennent du 29 janvier au 11 février.

Pour le suivi des inscriptions, la Commune recevra un e-mail à chaque fois qu'une équipe de sa commune clôture son inscription (équipe fermée). Elle peut visualiser les équipes inscrites (fermées, ouvertes, non finalisées) en se connectant sur le site de Be WaPP. Si l'un de ses concitoyens n'arrive pas à s'inscrire, il faut lui proposer de contacter directement Be WaPP qui se chargera de l'aider au mieux (081 32 26 40 ou gn@bewapp.be).

Pour le matériel, l'inscription est possible dès le 12 février (pour la réception du kit de ramassage). La Commune doit nécessairement communiquer aux équipes où déposer leurs sacs.

Benoit Leuther propose de faire ça avec le Conseil Communal des Enfants, demander à l'unité scout de nettoyer le centre du village le dimanche, → Réflexion pour ramasser tous ensemble.

- 🗨️ Combien de kms ?
- 👉 Max 3 kms

10.2TONNES

Bernard Gouvars présente 2Tonnes, un atelier sur le climat.

En quelques mots, 2Tonnes est un atelier collaboratif qui vise à faire prendre conscience des enjeux liés au dérèglement climatique et à l'impact personnel et sociétal de nos actions sur les crises qui vont arriver (influence, sensibilisation).

Au préalable, les participants sont invités à mesurer leur empreinte carbone chacun. L'atelier démarre avec ces empreintes, et permet de montrer au fur et à mesure comment elles peuvent évoluer individuellement, pour le groupe et à l'échelle nationale.

Organisation : 3 heures, entre 6 à 15 participants, 1 animateur, en présentiel ou distanciel.

À chaque tour, chacun dispose d'un capital d'investissement et est appelé à faire un choix d'action collective qu'il s'engagerait à faire. Après ces 4 tours, l'animateur encode les choix et montre l'empreinte carbone en fonction de ces choix. En alternant avec les tours d'actions individuelles, il y a des tours d'actions collectives. 4-5 participants reçoivent un projet à défendre devant l'assemblée.

- 💡 Benoit Dorthu demande si cet atelier est le prolongement de l'atelier « la fresque du climat » ?
- ↳ Réponse : oui, la fresque du climat est le préalable, mais n'est pas indispensable pour comprendre les mécanismes du dérèglement climatique et des crises auxquelles on fera face.

Sarah Maquet précise que cet atelier rentrerait dans la fiche projet de sensibilisation pour le climat. Benoit Leuther dit qu'on pourrait le faire deux fois : un atelier en juin entre membres de la CLDR, et un en réunion publique avec la population (en octobre - moment creux).

11. SUITES (AGENDA)

Agenda :

- Février – mars : lancement des GTs-projets
- Avril : CLDR
 - Retour GT Biodiversité
 - Invitation coordinatrice du bocage sans Frontières (Anne-Sophie Debergh)
- Juin : CLDR
 - Retour des différents GTs (état d'avancement)
- Septembre : CLDR
 - Présentation globale du PCDR
 - Validation du PCDR (quorum nécessaire !)
 - Proposition de la 1^e convention

Remarque : interdiction de maintenir des réunions citoyennes publiques à partir du 31 mai

Pour la Fondation Rurale de Wallonie

Sarah Maquet, Rosine Bronlet et Vincent Legrand